



Extrait du Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet

<https://pierre-alainmillet.fr/Mieux-connaître-la-qualité-de-l>

pour la place de l'industrie en zone urbaine

Mieux connaître la qualité de l'air

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : lundi 6 avril 2009

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Intervention à la séance du conseil de communauté du Grand Lyon du 6 avril 2009 sur la délibération acceptant une convention de financement du COPARLY, association indépendante de surveillance de l'air de l'agglomération qui joue un rôle irremplaçable pour donner aux citoyens une information précise, documentée, indépendante des groupes de pression économiques ou médiatiques...

Monsieur le président, cher collègues,

Le groupe communiste et intervention citoyenne appuie fortement cette délibération compte tenu de l'importance d'un outil comme le Coparly pour l'agglomération.

Bien entendu, les services rendus par le Coparly sont d'abord important pour permettre aux citoyens de suivre la réalité des pollutions, être informé des alertes et en tenir compte dans les comportements urbains.

Mais nous souhaitons insister sur l'importance de ce type d'outil de connaissance afin d'affronter le défi écologique à partir de l'étude précise, factuelle, détaillée des réalités de la pollution, pour favoriser une appropriation citoyenne de ces enjeux, et notamment pour un débat politique renouvelé sur les réponses sociales, urbaines, économiques à promouvoir.

L'enjeu principal est la place de la ville, de l'urbanité dans notre conception de la société, et encore plus, celui de la place de l'industrie dans cette ville.

En effet, la perception des risques et des causes des pollutions est largement dominée par les discours du "prêt à penser" consensuel sur l'écologie. Le village idéalisé comme réponse aux risques urbains, et l'acceptation des délocalisations, proches ou lointaines, qui écartèlent la vie de la majorité des habitants entre zones résidentielles et zones d'activités.

Dans ce contexte, les chiffres que fournissent les outils et les études de Coparly sont indispensables pour bien évaluer la place essentielle des transports dans les pollutions, et donc de la nécessité d'une agglomération resserrée favorisant la mixité habitations - activités y compris industrielles. De ce point de vue, il est dommage d'entendre dire à propos de la vallée de la chimie « il faudra bien la fermer un jour » comme je l'ai entendu dans la discussion suivant la présentation du PPRT en commission. Au contraire, la connaissance apportée par le Coparly peut permettre d'assurer un réel contrôle environnemental, et donc, pour aller vers les plus faibles émissions cumulées - industrie et transport, de favoriser le développement et la modernisation environnementale de cette vallée de la chimie essentielle aux équilibres économiques du Grand Lyon.

De même, ces études révèlent aussi que s'il est important de suivre et contrôler la pollution industrielle pour les poussières et particules, il est essentiel de faire connaître le poids des feux de végétaux, de l'écobuage qui pèsent d'un poids considérable sur cette pollution.

De ce point de vue, on ne peut que regretter la décision du préfet qui, apparemment sous pression d'élus, mais lesquels ?, a remis en cause son arrêté interdisant les feux de végétaux. De même, il paraît important de bien intégrer cette dimension dans le développement de la filière bois. Si j'ai bien noté le chiffre indiqué par le directeur du Coparly lors de la présentation en commission, un seul poêle à bois ancien produit dans l'année plus de particules dans l'atmosphère que 18000 km de véhicules diesel !

Mieux connaître la qualité de l'air

Cette convention est donc un acte essentiel pour nous permettre de connaître, comprendre et agir sur les questions environnementales au service du développement d'une industrie moderne dans notre agglomération.